

21 PRODUCTION

Société par actions simplifiée au capital de 3 600 euros
40-42 quai du point du jour – CS 90302
92650 Boulogne-Billancourt Cedex
824 589 741 R.C.S. Nanterre

La « Société »

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 3 JUIN 2025

EXTRAIT

DEUXIEME DECISION

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé unique, approuvant l'affectation des résultats telle que proposée par le Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 d'un montant de (38 489) au poste « report à nouveau » qui serait ainsi porté d'un montant de 772 115 euros un montant de 733 626 euros.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

Signé par :

ACB8935273E64AC...

Pour extrait certifiée conforme

Rolf Heinz
Président

Copie certifiée conforme

Signé par :

Rolf Heins

ACB8935273E64AC...

2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

DGFIP N° 2050

Siret : 82458974100027

Millésime 2025

Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Clôture au : 31/12/2024

[] Néant :

BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CX	CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	15 348,52	125 569,11
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
TOTAL immobilisations corporelles	232 528,23	217 179,71	15 348,52	125 569,11
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières	BH	BI		
TOTAL immobilisations financières				
TOTAL (II)	232 528,23	217 179,71	15 348,52	125 569,11
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens	BN	BO		
En cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
TOTAL Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	2 297 131,43	3 120 293,15
Autres créances (3)	BZ	CA	2 045 570,27	5 053 211,95
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
TOTAL Créances	7 927 544,94	3 584 843,24	4 342 701,70	8 173 505,10
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	16 405,12	822 017,49
TOTAL Trésorerie	16 405,12		16 405,12	822 017,49
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	204,70	152 377,14
TOTAL (III)	7 944 154,76	3 584 843,24	4 359 311,52	9 147 899,73
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	8 176 682,99	3 802 022,95	4 374 660,04	9 273 468,84
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

DGFIP N° 2051

Siret : 82458974100027

Millésime 2025

Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Clôture au : 31/12/2024

[] Néant :

BILAN - PASSIF			Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 3 600,00)	DA	3 600,00	3 600,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)		DD	360,00	360,00
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants : EJ)	DG		
TOTAL réserves			360,00	360,00
Report à nouveau		DH	772 115,00	458 420,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-38 488,83	313 695,23
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées		DK		
TOTAL (I)		DL	737 586,17	776 075,23
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques		DP		1 596 144,30
Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)		DR		1 596 144,30
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs : EI)	DV		
TOTAL dettes financières				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 169 712,34	3 597 268,47
Dettes fiscales et sociales		DY	578 004,13	1 242 047,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	12,05	
Autres dettes		EA	1 787,73	377 683,89
TOTAL dettes d'exploitation			2 749 516,25	5 217 000,10
Produits constatés d'avance (4)		EB	887 557,62	1 684 249,21
TOTAL (IV)		EC	3 637 073,87	6 901 249,31
Ecarts de conversion passif	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		EE	4 374 660,04	9 273 468,84
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont :	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 637 073,87	6 901 249,31
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

DGFIP N° 2053

Siret : 82458974100027

Millésime 2025

Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Clôture au :

31/12/2024

[] Néant :

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	886 730,55	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	886 730,55	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	20 994,09	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	10 992,41	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		886 730,55
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	31 986,50	886 730,55
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	854 744,05	-886 730,55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	-16 029,00	106 433,74
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	17 232 420,90	23 128 324,77
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	17 270 909,73	22 814 629,54
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-38 488,83	313 695,23
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont : produits de locations immobilières	HY		
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont : Crédit-bail mobilier	HP		
Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)	A9		
dont cotisations facultatives Madelin	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art 39, 1-2°, al.3 CGI)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général		31 987	886 731
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL général			

Société : 21 PRODUCTION (ex S12A)
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 40 Quai du Point du Jour 92100 Boulogne Billancourt
Date de clôture : 31/12/2024

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

Sommaire

<u>Règles et méthodes comptables</u>	<u>3</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>5</u>
<u>Créances.....</u>	<u>6</u>
<u>Capitaux propres.....</u>	<u>7</u>
<u>Provisions risques et charges.....</u>	<u>8</u>
<u>Dettes.....</u>	<u>9</u>
<u>Comptes de régularisation.....</u>	<u>10</u>
<u>Evolution du chiffre d'affaires.....</u>	<u>11</u>
<u>Informations complémentaires.....</u>	<u>12</u>
<u>Evènements post à la clôture.....</u>	<u>14</u>

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général, dans le respect des textes légaux en vigueur. Ils respectent notamment les normes comptables définies par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07 de L'Autorité des Normes Comptables.

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables, ni d'évaluation, ni de présentation au cours de l'exercice.

2. Actif immobilisé

▪ Principes et méthodes comptables

La Société applique les règles comptables affectant la comptabilisation des actifs, des amortissements et des dépréciations (règlement ANC N° 2014-03).

Les immobilisations (corporelles, incorporelles et financières) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'acquisition inclus).

La Société a opté pour la comptabilisation en charges des coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'une immobilisation, conformément aux possibilités offertes par les textes (art. 213-9 du règlement ANC N° 2014-03).

▪ Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine et tient compte des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles reflètent au mieux la consommation des avantages économiques associés. Les amortissements sont calculés suivant la durée prévisionnelle d'utilisation. Les taux les plus couramment utilisés sont les suivants :

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 - 5 ans
Agencement, aménagement, et installation	Linéaire	3 - 10 ans
Installations téléphoniques	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 - 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 - 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	5 - 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu.

Suite à l'application du règlement ANC N° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture à compter du 1er janvier 2017, les gains et pertes de changes sur créances et dettes commerciales sont présentés au niveau du résultat d'exploitation.

4. Engagements financiers

▪ Indemnité de départ en Retraite

En application des dispositions légales et conventionnelles en vigueur, la société verse aux salariés qui partent en retraite une indemnité dont le montant varie en fonction de la catégorie professionnelle, du salaire de référence et de l'ancienneté.

Conformément aux possibilités qui lui sont offertes par les textes, la société a choisi de ne pas constituer de provision au titre de ces indemnités de départ en retraite, mais de faire figurer l'engagement correspondant en engagements hors bilan.

Pour évaluer notre engagement, nous avons retenu la méthode des unités de crédit projetés communément appelée en France méthode rétrospective avec salaires fin de carrière : Ces engagements ont été évalués sur la base de données démographique et salariale et du contexte économique et financier au 31 décembre 2024, en tenant compte d'un taux d'actualisation de 3,30%.

5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2014, la quasi-totalité des filiales du groupe Amaury font l'objet d'une intégration fiscale dont la société tête de Groupe est la société Amaury SC qui détient plus de 95% de la société les Editions P Amaury.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale signée entre la société Amaury SC et ses filiales intégrées, il a été retenu, concernant la répartition de la charge d'impôt du groupe intégré, le principe général de la neutralité fiscale.

Lorsqu'une économie d'impôt est générée au niveau du Groupe fiscal, cette économie est réallouée aux filiales déficitaires qui ont contribué à cette économie (en proportion de leur déficit individuel).

Il convient de noter que la filiale ayant bénéficié de cette réallocation ne pourra plus utiliser ses déficits (ayant donné lieu à versement d'une réallocation) pour le calcul de son résultat fiscal (servant de base au calcul de l'impôt dû à la société Mère) au titre d'exercices ultérieurs.

6. Présentation de l'annexe

Sauf mention contraire, les informations de l'annexe sont communiquées en milliers d'euros (K€).

II. Activité de la société et événements significatifs de l'exercice

La société a démarré son activité de production en août 2021.

La société a poursuivi son développement au cours de l'année 2024 avec la signature de nouveaux accords, notamment pour la production des matchs de Ligue 1 et de Ligue Nationale de Basket. Le chiffre d'affaires 2024 s'élève à 15 566 K€ contre 23 032 K€ pour l'année 2023. La baisse constatée du chiffre d'affaires est notamment due à la fin du principal contrat, qui s'est terminé en mai 2024.

Le résultat d'exploitation s'élève à -958 K€.

Contrairement à l'exercice précédent, aucun dividende n'a été versé.

III. Complément d'informations relatives au bilan

1. Immobilisations

- Valeurs brutes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2023	Acquisitions	Cessions Mise aux Rebut	Transferts	2024
Terrains					
Constructions Sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements, aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et mobilier informatique	432		199		233
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)	432		199		233

Il n'y a pas eu d'acquisitions sur l'exercice.

Au 30-09-2024 le Matériel audiovisuel associé à Amazon a été mis au rebut pour un total brut de 199 K€.

- Amortissements et provisions

Amortissements immobilisations corporelles	2023	Augment.	Diminutions	2024
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	306	99	188	217
Emballages récupérables et divers				
TOTAL AMORTISSEMENTS	306	99	188	217

4. Créances

Etat des créances en 2024		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2023
Clients douteux ou litigieux		4 302	4 302		
Créances clients Groupe		16	16		271
Créances clients hors Groupe		1 564	1 564		2 850
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		1	1		3
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		9	9		3
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 054	1 054		2 152
Collectivités publiques	Autres impôts	6	6		
	Etat - divers				
Groupes et associés		926	926		2 878
Débiteurs divers		50	50		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		7 928	7 928		8 173

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients		3 585		3 585
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL		3 585		3 585

La gestion centralisée de la trésorerie du Groupe Amaury est assurée à travers une société en participation dont toutes les filiales, sont membres, et dont Amaury Investissements est gérant. Les comptes de cette société en participation sont intégrés dans ceux de la société Amaury Investissements. Quotidiennement, les filiales transfèrent les soldes de leurs comptes bancaires à cette société en participation. Les avances consenties en fin d'exercice sont reflétées à l'actif sous la rubrique « autres créances », les avances reçues sont présentées au passif dans le poste « autres dettes ».

Au 31-12-2024 une provision pour client douteux concernant les créances FEDCOM a été constatée.

5. Capitaux propres

- Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré s'élève à 3,6 K€ au 31 décembre 2024. Il se compose de 180 actions de 20 € chacune.

- Variation des Capitaux propres (en K€)

	Exercice 2023	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation Du résultat N-1	Apports et fusions	Exercice 2024
Capital social ou individuel	4						4
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Réserve légale	0						0
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	458				314		772
Résultat de l'exercice	314		-38		-314		-38
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	776		-38				738

6. Provisions pour risques et charges

Libellé	Montant en début d'exercice	Augmentation / Dotation	Diminution / Reprises utilisées	Diminution / Rep. Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Contentieux					
Risques clients	1 596		1 596		
Divers					
Total	1 596		1 596		

(*) cf. § sur les règles et méthodes comptables

7. Dettes

- **Détail des emprunts et dettes financières**

- **Détail des dettes d'exploitation**

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2023
Avances et Acomptes sur Commandes					
Fournisseurs et comptes rattachés		2 170	2 170		3 597
Personnel et comptes rattachés		113	113		346
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		145	145		388
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	314	314		452
	Autres impôts	7	7		55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0			
Groupes et associés					1
Autres dettes		2	2		377
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION		2 750	2 750		5 217

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024	2024	2023	Variations
Fournisseurs groupe	340	72	267
Factures non parvenues groupe (FNP)	419	637	-218
Total Fournisseurs	759	709	50

8. Comptes de régularisation

Les postes et les montants concernés sont les suivants :

Produits à recevoir	Montant
FACTURES A ETABLIR - CLIENTS DIVERS	274
AVOIR NON PARVENUS DIVERS	49
TOTAL	323

Charges à payer	Montant
PROV CFE/CVAE	-6
PROV FACT NON PARVENUES FRS PR CDG	-93
FOUR FACT NON PARVE B&S	995
FACTURES NON PARV S/IMMO	0
PROVISION CONGES PAYES	1
PROV CS SUR CONGÉS À PAYER	0
PROV PIGES A PAYER	63
PROV PRIMES A PAYER	38
PROV CHG SOC/SALAIRES ET PRIMES	56
FAC NON PARV FOURN GROUPE	419
FRAIS AU PERSONNEL A PAYER Collectif	0
FRAIS DE PERS A PAYER	6
PROV FORM CONT 1%	1
CONTRIBUTION UNIQUE APPRENTISSAGE & FORMATION	5
TOTAL	1 485

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CA Amazon Autres - Doc RG 2025	37		
PCA DAZN Production 2025	850		
TOTAL	888		

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0		
TOTAL	0		

IV. Complément d'informations relatives au compte de résultat

1. Evolution du chiffre d'affaires

En K€	2024	2023	Variations Montants	%
Production télévisuelle	15 055	22 806	-7 752	-33,99%
Autres CA	511	226	285	126,46%
Total chiffre d'affaires	15 566	23 032	-7 466	-32,42%

2. Quote-part de résultat sur opération faite en commun

Ce compte correspond notamment à la rémunération de la trésorerie placée auprès de la Centrale de Trésorerie Groupe. Pour 2024 ce montant est un bénéfice de 50 K€.

4. Résultat financier

Le résultat financier représente une perte de 1K€.

5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 855 K€. Il correspond principalement à la reprise de la provision pour risque du client FEDCOM.

V. informations complémentaires

1. Entreprises liées

Sont considérées comme liées les sociétés susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable, c'est-à-dire les Sociétés contrôlées directement ou indirectement à plus de 50%. Notre société est consolidée par intégration globale dans la SC AMAURY. Les postes et les montants (en valeur brute sauf mention contraire et en K€) sont les suivants :

ACTIF	
Participations	0 K€
Créances clients et comptes rattachés	16 K€
Autres créances nettes	926 K€
PASSIF	
Emprunts et dettes financières diverses	0 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	759 K€
Autres dettes d'exploitation	0 K€
RESULTAT FINANCIER	
Produits des participations	0 K€
Charges d'intérêts et charges assimilées (dont QP résultat des SNC)	1 K€

2. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En K€

	Courant	Exceptionnel	Cumul
Résultat avant impôt, après participation	-909	855	-55
Différence temporaires et permanentes	50		50
Autres réintégrations	32	1	33
Base imposable	-927	856	-55
Impôt sur les bénéfices*			
Réallocation IS	16		16
Réduction impôts			
Total impôt	16		16
Résultat après impôt	-911	856	-39

3. Effectif moyen

	Effectif moyen salarié*	Effectif moyen total (hors mise à disposition)
Cadres	4,67	4,67
Employés	0,67	0,67
Journalistes	7,00	7,00
Pigistes et intermittents**	23,84	23,84
Total	36,18	36,18

**Moyenne des effectifs mensuels au dernier jour de chaque mois (hors stagiaires)*

*** ETP moyens 2024*

**** Salariés ayant signé une convention de mise à disposition*

VI. Evénements postérieurs à la clôture

Il n'est pas porté à notre connaissance d'évènement particulier depuis l'ouverture de l'exercice 2025.



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

21 Production S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

21 Production

40-42, Quai du Point du Jour - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

21 Production S.A.S.

40-42, Quai du Point du Jour - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À la collectivité des Associés de la société 21 Production S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 21 Production S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 7 mai 2025

KPMG S.A.

Eric LEFEBVRE

Associé

2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

DGFIP N° 2050

Siret : 82458974100027

Millésime 2025

Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Clôture au : 31/12/2024

[] Néant :

BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CX	CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	15 348,52	125 569,11
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
TOTAL immobilisations corporelles	232 528,23	217 179,71	15 348,52	125 569,11
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières	BH	BI		
TOTAL immobilisations financières				
TOTAL (II)	232 528,23	217 179,71	15 348,52	125 569,11
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens	BN	BO		
En cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
TOTAL Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	2 297 131,43	3 120 293,15
Autres créances (3)	BZ	CA	2 045 570,27	5 053 211,95
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
TOTAL Créances	7 927 544,94	3 584 843,24	4 342 701,70	8 173 505,10
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	16 405,12	822 017,49
TOTAL Trésorerie	16 405,12		16 405,12	822 017,49
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	204,70	152 377,14
TOTAL (III)	7 944 154,76	3 584 843,24	4 359 311,52	9 147 899,73
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	8 176 682,99	3 802 022,95	4 374 660,04	9 273 468,84
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

DGFIP N° 2051

Siret : 82458974100027

Millésime 2025

Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Clôture au : 31/12/2024

[] Néant :

BILAN - PASSIF			Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 3 600,00)	DA	3 600,00	3 600,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)		DD	360,00	360,00
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants : EJ)	DG		
TOTAL réserves			360,00	360,00
Report à nouveau		DH	772 115,00	458 420,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-38 488,83	313 695,23
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées		DK		
TOTAL (I)		DL	737 586,17	776 075,23
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques		DP		1 596 144,30
Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)		DR		1 596 144,30
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs : EI)	DV		
TOTAL dettes financières				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 169 712,34	3 597 268,47
Dettes fiscales et sociales		DY	578 004,13	1 242 047,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	12,05	
Autres dettes		EA	1 787,73	377 683,89
TOTAL dettes d'exploitation			2 749 516,25	5 217 000,10
Produits constatés d'avance (4)		EB	887 557,62	1 684 249,21
TOTAL (IV)		EC	3 637 073,87	6 901 249,31
Ecarts de conversion passif	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		EE	4 374 660,04	9 273 468,84
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont :	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 637 073,87	6 901 249,31
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 114 - 21 PRODUCTION (ex S12A)

DGFIP N° 2053

Siret : 82458974100027

Millésime 2025

Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Clôture au :

31/12/2024

[] Néant :

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	886 730,55	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	886 730,55	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	20 994,09	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	10 992,41	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		886 730,55
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	31 986,50	886 730,55
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	854 744,05	-886 730,55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	-16 029,00	106 433,74
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	17 232 420,90	23 128 324,77
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	17 270 909,73	22 814 629,54
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-38 488,83	313 695,23
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont Crédit-bail mobilier	HP		
(3) Dont Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)	A9		
dont cotisations facultatives Madelin	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art 39, 1-2°, al.3 CGI)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
TOTAL général	31 987	886 731	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL général			

Société : 21 PRODUCTION (ex S12A)
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 40 Quai du Point du Jour 92100 Boulogne Billancourt
Date de clôture : 31/12/2024

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

Sommaire

<u>Règles et méthodes comptables</u>	<u>3</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>5</u>
<u>Créances.....</u>	<u>6</u>
<u>Capitaux propres.....</u>	<u>7</u>
<u>Provisions risques et charges.....</u>	<u>8</u>
<u>Dettes.....</u>	<u>9</u>
<u>Comptes de régularisation.....</u>	<u>10</u>
<u>Evolution du chiffre d'affaires.....</u>	<u>11</u>
<u>Informations complémentaires.....</u>	<u>12</u>
<u>Evènements post à la clôture.....</u>	<u>14</u>

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général, dans le respect des textes légaux en vigueur. Ils respectent notamment les normes comptables définies par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07 de L'Autorité des Normes Comptables.

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables, ni d'évaluation, ni de présentation au cours de l'exercice.

2. Actif immobilisé

▪ Principes et méthodes comptables

La Société applique les règles comptables affectant la comptabilisation des actifs, des amortissements et des dépréciations (règlement ANC N° 2014-03).

Les immobilisations (corporelles, incorporelles et financières) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'acquisition inclus).

La Société a opté pour la comptabilisation en charges des coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'une immobilisation, conformément aux possibilités offertes par les textes (art. 213-9 du règlement ANC N° 2014-03).

▪ Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine et tient compte des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles reflètent au mieux la consommation des avantages économiques associés. Les amortissements sont calculés suivant la durée prévisionnelle d'utilisation. Les taux les plus couramment utilisés sont les suivants :

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 - 5 ans
Agencement, aménagement, et installation	Linéaire	3 - 10 ans
Installations téléphoniques	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	4 - 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 - 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	5 - 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu.

Suite à l'application du règlement ANC N° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture à compter du 1er janvier 2017, les gains et pertes de changes sur créances et dettes commerciales sont présentés au niveau du résultat d'exploitation.

4. Engagements financiers

▪ Indemnité de départ en Retraite

En application des dispositions légales et conventionnelles en vigueur, la société verse aux salariés qui partent en retraite une indemnité dont le montant varie en fonction de la catégorie professionnelle, du salaire de référence et de l'ancienneté.

Conformément aux possibilités qui lui sont offertes par les textes, la société a choisi de ne pas constituer de provision au titre de ces indemnités de départ en retraite, mais de faire figurer l'engagement correspondant en engagements hors bilan.

Pour évaluer notre engagement, nous avons retenu la méthode des unités de crédit projetés communément appelée en France méthode rétrospective avec salaires fin de carrière : Ces engagements ont été évalués sur la base de données démographique et salariale et du contexte économique et financier au 31 décembre 2024, en tenant compte d'un taux d'actualisation de 3,30%.

5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2014, la quasi-totalité des filiales du groupe Amaury font l'objet d'une intégration fiscale dont la société tête de Groupe est la société Amaury SC qui détient plus de 95% de la société les Editions P Amaury.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale signée entre la société Amaury SC et ses filiales intégrées, il a été retenu, concernant la répartition de la charge d'impôt du groupe intégré, le principe général de la neutralité fiscale.

Lorsqu'une économie d'impôt est générée au niveau du Groupe fiscal, cette économie est réallouée aux filiales déficitaires qui ont contribué à cette économie (en proportion de leur déficit individuel).

Il convient de noter que la filiale ayant bénéficié de cette réallocation ne pourra plus utiliser ses déficits (ayant donné lieu à versement d'une réallocation) pour le calcul de son résultat fiscal (servant de base au calcul de l'impôt dû à la société Mère) au titre d'exercices ultérieurs.

6. Présentation de l'annexe

Sauf mention contraire, les informations de l'annexe sont communiquées en milliers d'euros (K€).

II. Activité de la société et événements significatifs de l'exercice

La société a démarré son activité de production en août 2021.

La société a poursuivi son développement au cours de l'année 2024 avec la signature de nouveaux accords, notamment pour la production des matchs de Ligue 1 et de Ligue Nationale de Basket. Le chiffre d'affaires 2024 s'élève à 15 566 K€ contre 23 032 K€ pour l'année 2023. La baisse constatée du chiffre d'affaires est notamment due à la fin du principal contrat, qui s'est terminé en mai 2024.

Le résultat d'exploitation s'élève à -958 K€.

Contrairement à l'exercice précédent, aucun dividende n'a été versé.

III. Complément d'informations relatives au bilan

1. Immobilisations

- Valeurs brutes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2023	Acquisitions	Cessions Mise aux Rebut	Transferts	2024
Terrains					
Constructions Sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements, aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et mobilier informatique	432		199		233
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)	432		199		233

Il n'y a pas eu d'acquisitions sur l'exercice.

Au 30-09-2024 le Matériel audiovisuel associé à Amazon a été mis au rebut pour un total brut de 199 K€.

- Amortissements et provisions

Amortissements immobilisations corporelles	2023	Augment.	Diminutions	2024
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	306	99	188	217
Emballages récupérables et divers				
TOTAL AMORTISSEMENTS	306	99	188	217

4. Créances

Etat des créances en 2024		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2023
Clients douteux ou litigieux		4 302	4 302		
Créances clients Groupe		16	16		271
Créances clients hors Groupe		1 564	1 564		2 850
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		1	1		3
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		9	9		3
Etat et autres	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 054	1 054		2 152
Collectivités publiques	Autres impôts	6	6		
	Etat - divers				
Groupes et associés		926	926		2 878
Débiteurs divers		50	50		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		7 928	7 928		8 173

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients		3 585		3 585
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL		3 585		3 585

La gestion centralisée de la trésorerie du Groupe Amaury est assurée à travers une société en participation dont toutes les filiales, sont membres, et dont Amaury Investissements est gérant. Les comptes de cette société en participation sont intégrés dans ceux de la société Amaury Investissements. Quotidiennement, les filiales transfèrent les soldes de leurs comptes bancaires à cette société en participation. Les avances consenties en fin d'exercice sont reflétées à l'actif sous la rubrique « autres créances », les avances reçues sont présentées au passif dans le poste « autres dettes ».

Au 31-12-2024 une provision pour client douteux concernant les créances FEDCOM a été constatée.

5. Capitaux propres

- Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré s'élève à 3,6 K€ au 31 décembre 2024. Il se compose de 180 actions de 20 € chacune.

- Variation des Capitaux propres (en K€)

	Exercice 2023	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation Du résultat N-1	Apports et fusions	Exercice 2024
Capital social ou individuel	4						4
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Réserve légale	0						0
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	458				314		772
Résultat de l'exercice	314		-38		-314		-38
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	776		-38				738

6. Provisions pour risques et charges

Libellé	Montant en début d'exercice	Augmentation / Dotation	Diminution / Reprises utilisées	Diminution / Rep. Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Contentieux					
Risques clients	1 596		1 596		
Divers					
Total	1 596		1 596		

(*) cf. § sur les règles et méthodes comptables

7. Dettes

- **Détail des emprunts et dettes financières**

- **Détail des dettes d'exploitation**

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2023
Avances et Acomptes sur Commandes					
Fournisseurs et comptes rattachés		2 170	2 170		3 597
Personnel et comptes rattachés		113	113		346
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		145	145		388
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	314	314		452
	Autres impôts	7	7		55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0			
Groupes et associés					1
Autres dettes		2	2		377
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION		2 750	2 750		5 217

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024	2024	2023	Variations
Fournisseurs groupe	340	72	267
Factures non parvenues groupe (FNP)	419	637	-218
Total Fournisseurs	759	709	50

8. Comptes de régularisation

Les postes et les montants concernés sont les suivants :

Produits à recevoir	Montant
FACTURES A ETABLIR - CLIENTS DIVERS	274
AVOIR NON PARVENUS DIVERS	49
TOTAL	323

Charges à payer	Montant
PROV CFE/CVAE	-6
PROV FACT NON PARVENUES FRS PR CDG	-93
FOUR FACT NON PARVE B&S	995
FACTURES NON PARV S/IMMO	0
PROVISION CONGES PAYES	1
PROV CS SUR CONGÉS À PAYER	0
PROV PIGES A PAYER	63
PROV PRIMES A PAYER	38
PROV CHG SOC/SALAIRES ET PRIMES	56
FAC NON PARV FOURN GROUPE	419
FRAIS AU PERSONNEL A PAYER Collectif	0
FRAIS DE PERS A PAYER	6
PROV FORM CONT 1%	1
CONTRIBUTION UNIQUE APPRENTISSAGE & FORMATION	5
TOTAL	1 485

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CA Amazon Autres - Doc RG 2025	37		
PCA DAZN Production 2025	850		
TOTAL	888		

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0		
TOTAL	0		

IV. Complément d'informations relatives au compte de résultat

1. Evolution du chiffre d'affaires

En K€	2024	2023	Variations Montants	%
Production télévisuelle	15 055	22 806	-7 752	-33,99%
Autres CA	511	226	285	126,46%
Total chiffre d'affaires	15 566	23 032	-7 466	-32,42%

2. Quote-part de résultat sur opération faite en commun

Ce compte correspond notamment à la rémunération de la trésorerie placée auprès de la Centrale de Trésorerie Groupe. Pour 2024 ce montant est un bénéfice de 50 K€.

4. Résultat financier

Le résultat financier représente une perte de 1K€.

5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 855 K€. Il correspond principalement à la reprise de la provision pour risque du client FEDCOM.

V. informations complémentaires

1. Entreprises liées

Sont considérées comme liées les sociétés susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable, c'est-à-dire les Sociétés contrôlées directement ou indirectement à plus de 50%. Notre société est consolidée par intégration globale dans la SC AMAURY. Les postes et les montants (en valeur brute sauf mention contraire et en K€) sont les suivants :

ACTIF	
Participations	0 K€
Créances clients et comptes rattachés	16 K€
Autres créances nettes	926 K€
PASSIF	
Emprunts et dettes financières diverses	0 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	759 K€
Autres dettes d'exploitation	0 K€
RESULTAT FINANCIER	
Produits des participations	0 K€
Charges d'intérêts et charges assimilées (dont QP résultat des SNC)	1 K€

2. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En K€

	Courant	Exceptionnel	Cumul
Résultat avant impôt, après participation	-909	855	-55
Différence temporaires et permanentes	50		50
Autres réintégrations	32	1	33
Base imposable	-927	856	-55
Impôt sur les bénéfices*			
Réallocation IS	16		16
Réduction impôts			
Total impôt	16		16
Résultat après impôt	-911	856	-39

3. Effectif moyen

	Effectif moyen salarié*	Effectif moyen total (hors mise à disposition)
Cadres	4,67	4,67
Employés	0,67	0,67
Journalistes	7,00	7,00
Pigistes et intermittents**	23,84	23,84
Total	36,18	36,18

**Moyenne des effectifs mensuels au dernier jour de chaque mois (hors stagiaires)*

*** ETP moyens 2024*

**** Salariés ayant signé une convention de mise à disposition*

VI. Evénements postérieurs à la clôture

Il n'est pas porté à notre connaissance d'évènement particulier depuis l'ouverture de l'exercice 2025.